

DECRET N° 81-408 du 27 Novembre 1981

chargeant le Camarade AGBAHE Grégoire
Ministre du Tourisme de l'Artisanat
et des Loisirs, de l'intérim du
Camarade Roger GARBA, Ministre des
Fermes d'Etat de l'Elevage et de la
Pêche pour compter du 24 Novembre 1981

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin,

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

DECRETE

Article 1er.- Pour compter du 24 Novembre 1981, le Camarade
AGBAHE Grégoire, Ministre du Tourisme de l'Artisanat et des Loi-
sirs est chargé de l'intérim du Ministre des Fermes d'Etat de
l'Elevage et de la Pêche pendant l'absence du Camarade Roger
GARBA.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27-11-1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 6 SGG 4 SPD 2
MTAL-MFEEP 6 autres Ministères 19 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses
sections 4 DAN-BN 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-ISJ 4 BCP1
JORPB 1